



GUIDE DES PARENTS

POUR NE RIEN MANQUER !

Toutes les informations reliées au camp de jour Plaisirs d'été figurent sur le site Internet de la Ville (ville.sorel-tracy.qc.ca). Nous vous invitons à le consulter.



INSCRIPTIONS EN LIGNE OBLIGATOIRE

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur ville.sorel-tracy.qc.ca, section « Camp de jour Plaisirs d'été ». Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Assurez-vous que votre enfant possède une carte accès Sorel-Tracy valide avant de l'inscrire. Si ce n'est pas le cas, visitez le site de la Ville pour savoir comment l'obtenir.

Le paiement complet est requis lors de l'inscription. Nous recommandons l'utilisation d'une carte de crédit (Visa, MasterCard ou prépayée). Si vous ne pouvez pas payer par carte, contactez le Service du loisir et milieu de vie dans les 24 h pour effectuer le paiement ou conclure une entente.

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se terminent le **mardi midi** de la semaine précédant la période choisie.

Pour connaître les détails sur :

- Les modalités d'inscriptions
- La tarification préférentielle (familles, étudiants, prestataires de la Sécurité du revenu et personnes à faible revenu)
- Les politiques d'annulation, de remboursement et de confidentialité

Consultez le document **MODALITÉS D'INSCRIPTION** disponible sur le site de la Ville, section « Camp de jour Plaisirs d'été ».

FIGHE DU PARTICIPANT OBLIGATOIRE

Vous recevrez un courriel incluant un code d'accès à la plateforme Planitou après la période massive des inscriptions. La fiche du participant devra être complétée avant le premier jour de fréquentation du camp de jour. Celle-ci doit être remplie pour chaque enfant inscrit.

CODE SECRET

Lors de la saisie de la fiche du participant, vous devrez créer un code secret (mot de passe). Ce code secret est essentiel, car le personnel le demandera à chaque départ de votre enfant. Toute personne autorisée à venir le chercher devra le connaître.

FORMATION DU PERSONNEL

Toute notre équipe suit diverses formations pour bien encadrer et intervenir auprès des jeunes, ainsi que pour assurer le bien-être des enfants ayant des besoins particuliers.

Tout le personnel est formé en secourisme (RCR). Nos employés.es ont toujours avec eux une trousse de premiers soins et un émetteur radio pour joindre le responsable du site.



MÉDICAMENTS

Les médicaments doivent être administrés à la maison. Si cela n'est pas possible, l'administration des médicaments peut être assurée par le personnel du camp de jour. Dans ce cas, vous devez remplir le champ associé à la prise de médicament dans la plateforme Planitou.

ACCIDENTS

L'équipe prend toutes les mesures nécessaires pour assurer des activités sécuritaires. La Ville n'est toutefois pas responsable des blessures survenues pendant les activités.

ALLERGIES

Si votre enfant a des allergies, il doit toujours avoir son auto-injecteur d'épinéphrine avec lui dans son sac. Si nécessaire, les médicaments de premiers soins d'urgence seront administrés.



SERVICE D'ANIMATION

GROUPES D'ÂGE ET RATIOS

GROUPES	ÂGES	NIVEAU SCOLAIRE	RATIO
Frimousses	5-6 ans	Maternelle et 1 ^{re} année	1 animateur pour 10 enfants
Explorateurs	7-8 ans	2 ^e et 3 ^e année	1 animateur pour 12 enfants
Intrépides	9-10 ans	4 ^e et 5 ^e année	1 animateur pour 15 enfants
Ados	11 à 13 ans	6 ^e année et secondaire 1	1 animateur pour 15 enfants

L'enfant doit avoir complété au minimum la maternelle ET être âgé de 5 ans au 30 septembre 2024 afin de pouvoir participer au camp de jour. Veuillez noter que l'âge au 30 septembre s'applique à tous les groupes d'âge. La division des groupes est faite selon la date de naissance de l'enfant.



HORAIRE

JOURS	HEURES	TARIFS
Lundi au vendredi	7 h 15 à 17 h 15	68 \$ / semaine

Afin que votre enfant puisse participer à l'ensemble des activités et pour nous aider à respecter l'horaire du camp de jour, voici les heures d'arrivée et de départ que vous devez respecter.

Heure d'arrivée : entre 7 h 15 et 9 h

Heure de départ : entre 15 h 30 et 17 h 15

RETARD

Si votre enfant arrive en retard au camp, présentez-vous aux bureaux administratifs des Plaisirs d'été. Le service d'animation termine à 17 h 15. Pour chaque 15 minutes de retard, des frais de 10 \$ par enfant seront facturés au parent.

INFOLETTRE

Une infolettre incluant le calendrier des activités et d'autres informations utiles, vous sera envoyée chaque semaine dans la boîte de messagerie dans la plateforme Planitou.

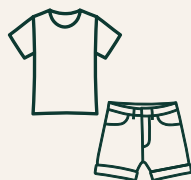


MATÉRIEL À APPORTER TOUS LES JOURS

Pour faciliter le transport du matériel, nous recommandons un sac à dos contenant :



Lunch froid avec
deux collations et des
blocs réfrigérants



Vêtements de rechange



Chasse-moustiques



Papiers-mouchoirs



Crème solaire
hydrofuge



Maillot de bain et une
serviette de plage



Bonnet de bain



Bouteille d'eau
réutilisable

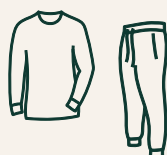
IMPORTANT

Les enfants n'ont pas toujours nécessairement accès à des fontaines d'eau lors des activités extérieures. Ils doivent toujours avoir de l'eau avec eux pour éviter les coups de chaleur.

En cas de pluie, prévoir :



Imperméable



Vêtements chauds



Bottes de pluie

MERCI D'IDENTIFIER TOUS LES VÊTEMENTS ET OBJETS DE VOTRE ENFANT

Un endroit est prévu sur chaque site pour les objets perdus. Il est de votre responsabilité de vous informer auprès du personnel si votre enfant a perdu un de ses effets.



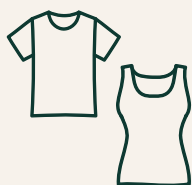
OBJETS INTERDITS

Pour éviter les disputes et les pertes, les **jouets de la maison** sont interdits. Les enfants ne doivent pas apporter d'objets de valeur (argent, téléphone, bijoux, etc.), car le personnel n'est pas autorisé à les garder.

La Ville de Sorel-Tracy n'est pas responsable des objets volés, brisés ou perdus.

TENUE VESTIMENTAIRE

Il est recommandé que votre enfant porte des vêtements confortables adaptés aux activités sportives et à la température :



T-shirt ou camisole



Bermuda ou short



Espadrilles



Casquette, chapeau ou bandana

LES SANDALES SONT INTERDITES.

JOUER PEUT SALIR!

Il est probable que votre enfant revienne avec des vêtements sales après une journée bien remplie! Aux Plaisirs d'été, nous grimpons, bricolons, nageons, jouons et courons dehors. Nous bougeons beaucoup! Merci de votre compréhension.



CRÈME SOLAIRE



Une crème ou un écran solaire avec un **FPS de 30 minimum** est recommandé pour protéger contre les coups de soleil.

VOICI QUELQUES CONSIGNES :

- Appliquez la crème solaire **avant le départ** de l'enfant pour le camp de jour.
- Chaque jour, les animateurs prévoiront des pauses pour l'application de la crème solaire.
- La **responsabilité de l'application** revient uniquement à l'enfant, sous la supervision des animateurs. Les animateurs ne pourront pas appliquer la crème solaire.
- **Aucun prêt** de crème solaire entre les enfants ne sera autorisé.

FRIGO TOUSKI

Le Frigo Touski revient cet été! Il permet de fournir des collations aux enfants qui en ont besoin pour soutenir leur énergie pendant les activités. Si vous avez des **surplus de concombres, tomates, carottes** ou autres produits de votre jardin, nos responsables seront ravis de les recevoir et de les redistribuer. Merci pour votre générosité!



ENFANT MALADE

Si votre enfant a l'un des symptômes suivants, il doit **rester à la maison** :

- Fièvre, toux, difficulté à respirer, perte d'odorat sans nez bouché, perte de goût;
- Diarrhée;
- Vomissements dans les dernières 24 heures;
- Éruption cutanée non identifiée;
- Maladies infectieuses;
- Poux.

Le camp de jour est un lieu où les bactéries se propagent rapidement. Pour éviter de contaminer les autres enfants, gardez votre enfant à la maison s'il présente ces symptômes. Si un enfant devient malade pendant la journée, un responsable du camp appellera les parents pour qu'ils viennent le chercher.

COLLABORATION DEMANDÉE

Si votre enfant a une maladie contagieuse (par exemple, rougeole, varicelle, grippe, poux), vous devez aviser les responsables du camp. L'enfant devra rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit guéri et ne soit plus contagieux.



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Tous les parents sont invités à stationner leur véhicule dans les espaces prévus à cet effet sur les différents sites. Des panneaux de signalisation vous aideront à repérer les stationnements réservés aux Plaisirs d'été.

Afin d'assurer un contrôle efficace des arrivées et des départs et de garantir la sécurité de tous, les parents devront se présenter à la table d'accueil. Un membre de l'équipe du camp de jour sera sur place pour vous accueillir.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOMMER VOTRE CODE SECRET (MOT DE PASSE) POUR REPARTIR AVEC VOTRE ENFANT.

THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES



SEMAINES	DATES	THÉMATIQUES
1	26 et 27 juin	La nouvelle aventure de Cabotine
2	30 juin au 4 juillet	Cabotine voyage dans le temps
3	7 au 11 juillet	Cabotine découvre les métiers
4	14 au 18 juillet	Cabotine l'amie des animaux
5	21 au 25 juillet	Il était une fois Cabotine
6	28 juillet au 1 août	Cabotine se met en forme
7	4 au 8 août	Cabotine en fête
8	11 au 13 août	Cabotine dit aurevoir



SORTIES SPÉCIALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Certaines semaines, moyennant des frais supplémentaires, une sortie spéciale non obligatoire est offerte aux enfants. Pour participer, l'enfant doit être inscrit à la semaine d'animation ET à la sortie spéciale.



Le port du chandail officiel du camp de jour est obligatoire pour tous les enfants inscrits aux sorties spéciales. Celui-ci sera prêté à l'enfant pour la durée de la sortie. Il sera distribué puis récupéré par l'équipe à la fin de la journée.

Les places sont limitées.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Veuillez prendre note que la politique de tarification préférentielle ne s'applique pas à l'inscription aux sorties spéciales.



LE CAMP DEMEURE OUVERT POUR LES ENFANTS QUI NE PARTICIPENT PAS AUX SORTIES SPÉCIALES.

INSCRIPTIONS AUX SORTIES SPÉCIALES

Pour procéder à l'inscription de votre enfant pour les sorties spéciales, rendez-vous sur ville.sorel-tracy.qc.ca, section « Camp de jour Plaisirs d'été ». Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.



En cas de pluie, l'activité pourrait être remise au courant de la semaine, être remplacée par une sortie intérieure ou encore être annulée. Un remboursement sera effectué uniquement en cas d'annulation de l'activité par le Service du loisir et milieu de vie.

CODE DE VIE

Veillez lire ces règles avec votre enfant avant le début du camp pour vous assurer qu'il les comprend bien.



- Je respecte les autres enfants et les employés du camp de jour.
- J'écoute calmement les consignes et je les applique.
- J'attends les consignes de mon animateur/accompagnateur avant de me déplacer.
- Je participe aux activités de façon sécuritaire et enthousiaste.
- Je reste toujours avec mon animateur/accompagnateur.
- Je règle mes conflits calmement et avec respect.
- Je garde mon environnement propre.
- J'utilise un langage respectueux, sans gros mots ni violence.
- J'apporte chaque jour mon sourire et ma bonne humeur!

MANQUEMENT AU CODE DE VIE

En cas de non-respect des règles, les mesures suivantes pourront être appliquées :

1^{er} offence

Avertissement verbal à l'enfant.

2^e offence

Avis écrit aux parents à retourner signé.

3^e offence

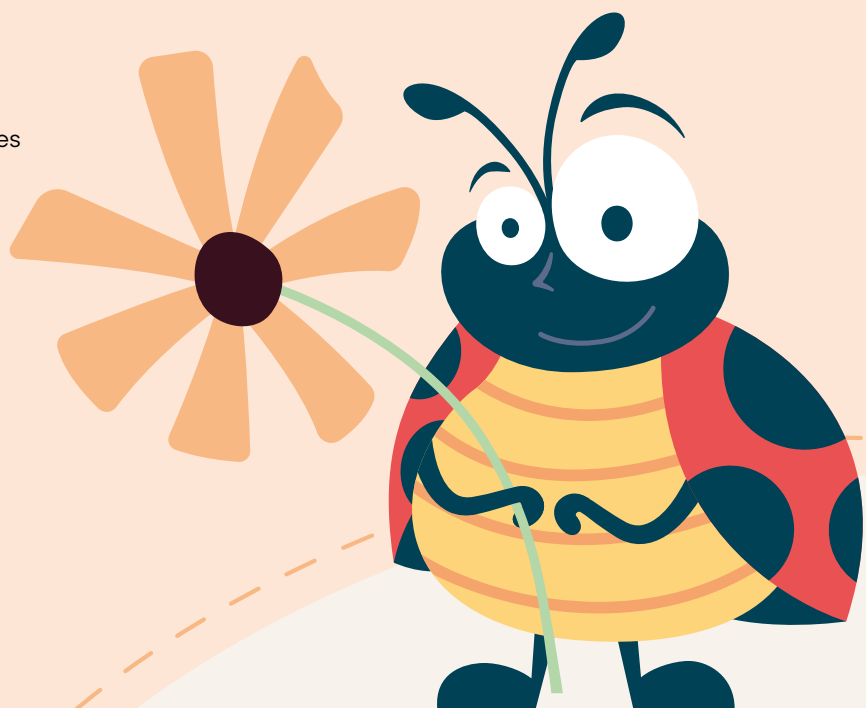
Suspension d'une journée (sans remboursement).

4^e offence

Suspension d'une semaine (sans remboursement).

5^e offence

Expulsion du camp (sans remboursement).



IMPORTANT

Tout comportement grave pouvant compromettre la sécurité ou le bien-être des enfants peut entraîner des mesures disciplinaires immédiates, y compris l'expulsion, sans avertissement préalable. La sécurité du groupe demeure prioritaire.



COMPORTEMENTS POUVANT MENER À UNE EXPULSION

Aucune tolérance ne sera accordée pour les comportements suivants :

Fugue

Une fugue intentionnelle, visant à s'éloigner volontairement et nécessitant l'intervention de l'équipe, entraînera un renvoi immédiat pour la journée sans remboursement, avec un suivi auprès des parents. En cas de récurrence, l'enfant pourrait être expulsé pour le reste de l'été.

Morsures, violence délibérée, crachat

Toute forme de violence envers soi-même, les autres ou le matériel est strictement interdite.

Intimidation

Aucun comportement d'intimidation ne sera toléré.

SI VOTRE ENFANT EST VICTIME D'INTIMIDATION OU QU'IL EN A ÉTÉ TÉMOIN, VEUILLEZ-NOUS EN INFORMER RAPIDEMENT AFIN QUE NOUS PUISSIONS INTERVENIR EFFICACEMENT.



GUIDE DES PARENTS

POUR TOUTE QUESTION:

Courriel: plaisirdete@ville.sorel-tracy.qc.ca
450 780-5600, poste 4400



VILLE DE
SOREL-TRACY